

Actions locales : repères méthodologiques pour les construire

Mots clés

méthodologie

Passer de l'idée d'un projet à sa mise en œuvre concrète nécessite de passer par plusieurs étapes en s'appuyant sur une méthode, d'où la méthodologie de projet.

Cette fiche a pour objectifs d'identifier les grandes étapes pour monter une action d'ESE et est destinée à toute personne qui souhaite mettre en place ce type d'action.

Etat des lieux / analyse de la situation

Cette étape préalable permet d'analyser les besoins, les demandes, le contexte. Elle vise à poser un cadre pour envisager des moyens permettant de répondre aux problèmes identifiés. Cette analyse doit passer par une bonne compréhension du problème en s'appuyant sur des données statistiques, épidémiologiques et sociologiques (rapports d'enquête par exemple). C'est aussi l'occasion de recueillir le point de vue des différentes parties prenantes : les professionnels du territoire, les publics visés ou bénéficiaires... Cet état des lieux permet aussi de recueillir des retours d'expérience sur le territoire ou ailleurs qui peuvent nourrir le projet. Au-delà de l'analyse du problème, cette phase d'état des lieux concerne le repérage des stratégies d'interventions possibles.

Pour aller plus loin sur cette étape, lire la fiche repère « *De l'analyse du problème au repérage des leviers d'actions* ».

De la définition des objectifs à la planification des activités et des ressources

L'étape de l'état des lieux permet de mieux délimiter les problèmes et les stratégies d'intervention qui doivent souvent donner lieu à une priorisation : sur quoi faut-il agir prioritairement ? Qu'est-ce qui est acceptable par les bénéficiaires ? Quelle légitimité à intervenir ? Quelle stratégie est la plus pertinente ?...

Composante	Description	Illustration
Objectif général	Il est défini en réponse à un besoin ou problème identifié. Il indique la finalité, le sens de l'action.	Le problème posé concerne la qualité de l'air intérieur dans les milieux de vie. L'objectif général peut être : Favoriser la santé des habitants de la région Auvergne-Rhône-Alpes par l'amélioration de la qualité de l'air intérieur dans leurs différents lieux de vie.
Objectifs spécifiques	<p>Le suivi et l'évaluation d'une action</p> <p>Le suivi de l'action permet de la reajuster en cours de mise en œuvre si le besoin et les données collectées tout au long du suivi vont nourrir également l'évaluation qui doit permettre d'améliorer l'action.</p> <p>L'évaluation porte généralement sur les résultats obtenus grâce à l'action et sur le processus par lequel ceux-ci ont été obtenus.</p> <p>Les données collectées portent sur les :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaissances et représentations, - compétences et comportements (savoir-faire, savoir-être, savoir-devenir), - dynamiques collectives (mise en œuvre de nouveaux services), - contextes : culturels (évolution de normes sociales), structurels (nouvelles infrastructures), naturels (protection faune, flore...), réglementaires. 	<p>1. Permettre une prise de conscience des parents de la région ARA sur les freins et leviers à la qualité de l'air intérieur dans leur logement.</p> <p>2. Faire de la mise en œuvre de mesures écologiques dans les lieux d'accueil collectif de la région ARA.</p> <p>3. Faire évoluer les politiques départementales relatives à l'accueil des enfants et des jeunes pour la mise en œuvre de mesures favorisant la qualité de l'air intérieur.</p>
Groupe visé	Les actions vont s'adresser à un ou des groupes précis. On distingue le groupe principal ou bénéficiaires directs et le groupe secondaire ou bénéficiaires indirects. Ces groupes peuvent être des enfants, des parents, des professionnels, des habitants, des élus...	<p>Les parents</p> <p>Le personnel d'entretiens de lieux d'accueil collectif</p> <p>Les technicien.ne.s et chargé.e.s de missions de collectivités</p> <p>Les élu.e.s départementaux</p> <p>...</p>
Activités	Les activités ou interventions réalisées pendant l'action peuvent avoir des formes très variées : atelier, formation, réunion, conception brochure, enquête, campagne de communication, ...	<p>1.1. Réalisation d'une brochure d'information mise à disposition dans les lieux de passage des parents (école, centre social, mairie, crèche...).</p> <p>1.2. Organisation d'ateliers d'échanges et de confection de produits ménagers respectueux de la santé et de l'environnement.</p> <p>2.1. Organisation de formation pour le personnel d'entretiens</p> <p>2.2. Mise en place de réunions d'informations et d'échanges sur les politiques d'achat de produits écologiques.</p> <p>3.1. Réalisation d'un document d'information comportant des témoignages d'élu.e.s.</p> <p>3.2. Organisation de journées de sensibilisation pour les élu.e.s et technicien.ne.s en partenariat avec les associations d'élu.e.s ou de collectivités.</p>
Ressources (ou intrants)	Le personnel nécessaire pour la mise en place de l'action (compétences précises, temps), les moyens matériels... L'identification des ressources permet de définir les besoins de financement éventuels.	Chargé.e de projet/ éducateur.trice en ESE Chargé.e de communication Imprimeur Salle de formation Matériel pédagogique pour la confection de produits

Composante	Description	Illustration
<p>Indicateurs de réalisation/ de suivi</p>	<p>Ils permettent de renseigner les réalisations découlant des activités/interventions de l'action. Quantifiés, les indicateurs permettent d'établir des valeurs numériques ou d'attribuer des pourcentages. Ils sont généralement accompagnés de valeurs à atteindre dans l'évaluation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de plaquettes diffusés. - Nombre d'ateliers réalisés - Nombre de participant.e.s aux ateliers - Nombre de réunions - ...
<p>Critères de résultats</p>	<p>Reliés aux objectifs spécifiques, les résultats sont directement imputables à l'action ; évolution de connaissances et de savoir-faire, modification du service qu'on rend. En éducation et promotion de la santé, les critères de résultats peuvent être formulés en critère de réussite : qu'est ce qui permet de dire que les objectifs sont atteints ?</p> <p>ESE propose des principes d'action partagée qui constituent un cadre d'intervention de l'ESE. Est souvent multifactoriel et</p> <p>Se baser sur des connaissances solides</p> <p>Viser l'égalité</p> <p>Eduquer aux interactions</p>	<p>Les parents connaissent les polluants de l'air intérieur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le personnel d'entretien sait reconnaître les produits respectueux de la santé et de l'environnement - Le personnel d'entretien aère après avoir réalisé le ménage - Les conseils départementaux ont délibéré pour une politique favorisant la qualité de l'air (nitroxyde de carbone, COV...) <p>Agir en partenariat</p> <p>utilisées pour informer sur l'offre</p> <p>Eviter les approches prescriptives, injonctives ou moralisatrices</p> <p>Valoriser et partager</p> <p>ont au moins 3 polluants de l'air intérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de personnel d'entretien qui aèrent après le ménage sur l'ensemble du personnel formé - Taux de coopération avant et après l'action - Types de freins et leviers identifiés
<p>Indicateurs</p>	<p>les publics atteints : participation</p> <p>Évaluer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dossier thématique en ligne - Promotion de la santé : Méthodologie de projet - IREPS Auvergne-Rhône-Alpes • Evaluation en 7 étapes, IREPS ARA et ORS ARA, Dispositif Emergence 2019. • Évaluer en éducation à l'environnement, L'arsenal Ressources, GRAINE Rhône-Alpes et Grand Lyon, 2010. • Guide pratique d'éducation à l'environnement entre humanisme et écologie. Co-édition Réseau Ecole et Nature et Yves Michel, 2010. • Dossier en ligne – Monter un projet – GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes 	<p>Principes d'actions porteurs de valeurs et d'éthique</p> <p>Encourager la participation de chacun et de tous</p> <p>Agir en partenariat</p>

Mise à
09/07/2

En téléc
Action
méthod

Auteur

P
6
E
//
C

sensibilisation

Plaidoyer

*Animation de réseau,
dialogue territorial*

Formation

Santé-Environnement

Planète CPS